

Taxe d'accise—Loi

Ce n'est tout simplement pas la sorte de taxe que notre époque exige. On ne favorisera sûrement pas le développement économique du pays en retirant de la circulation 3.1 milliards de dollars en pouvoir d'achat. Le nouveau gouvernement ne fait au fond que saborder la reprise économique en proposant une telle mesure. Les entreprises du secteur du bâtiment ont du mal à survivre, et les consommateurs devront payer une taxe plus élevée sur les matériaux de construction. Quand je vois mes collègues du parti conservateur en face . . .

M. Turner (Ottawa-Carleton): Ne nous oubliez pas, nous, aux deux extrémités.

M. Riis: Je demande donc à mes collègues à gauche et à droite de nous expliquer comment on va contribuer à la reprise économique en haussant la taxe sur les matériaux de construction. Je leur demande de nous expliquer comment on va stimuler la reprise, une reprise manifestement très fragile, en haussant la taxe de vente fédérale et en allant chercher cet argent dans les poches des consommateurs.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Cela va faire baisser les taux d'intérêt.

M. Riis: Mon ami dit que cela va faire baisser les taux d'intérêt. Voilà une chose que j'aimerais bien entendre discuter pendant ce débat.

En terminant, monsieur le Président, je dirai que les 3.1 milliards de dollars que cette taxe va produire, on aurait pu facilement les trouver en supprimant un bon nombre des concessions fiscales improductives qui sont accordées aux entreprises. Il n'y a qu'à consulter le 23^e rapport annuel du Conseil économique du Canada. Il y est dit qu'on pourrait se procurer toutes sortes de recettes simplement en imposant les entreprises d'une façon plus intelligente. Il est temps d'y songer un peu. Au lieu de chercher à relever les taxes de vente dégressives, de pressurer les lignes aériennes intérieures ou les petites entreprises de télédistribution, si l'on veut, pourquoi ne pas changer la fiscalité des entreprises, comme chacun des conseillers fiscaux nous a invité à le faire? S'il nous faut 3.1 milliards, nous pouvons aller les chercher avec un régime d'impôt progressif sur les sociétés, au lieu de nous en prendre aux pauvres, puisque c'est ce que nous faisons au fond avec la taxe de vente fédérale, qui est dégressive.

M. le vice-président: Questions, observations.

M. Blenkarn: Monsieur le Président, tout le monde sera d'accord ici pour dire que toute taxe est un tant soit peu dégressive, mais le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) nous dit à quel point il est funeste d'emprunter. J'imagine qu'il préfère maintenant nous voir augmenter les emprunts plutôt que d'adopter ce projet de loi.

Je me demande bien pourquoi il le critique, surtout qu'il remplit une des promesses faites par notre parti d'alléger les fortes charges de carburant supportées par les agriculteurs, les pêcheurs, les forestiers, les trappeurs, les mineurs et autres qui exploitent nos ressources naturelles. J'aurais cru qu'il féliciterait plutôt le gouvernement de tenir cette promesse.

Il accuse également la taxe de vente fédérale d'être dégressive. Elle l'est peut-être, mais tous les impôts sont dégressifs, en tout cas l'expérience du commerce lui aura appris—ou peut-être cette expérience lui manque-t-elle—que lorsque les

entreprises ont calculé le prix de vente des marchandises pour l'automne, ils y ont fait figurer la taxe de vente fédérale. Donc quand nous avons analysé l'effet de cette mesure fiscale, nous avons constaté que nous ne réduirions pas les prix d'un sou en ne l'adoptant pas. Cette taxe était déjà incorporée au système d'établissement des prix. Ceux qui fabriquent et qui vendent en gros et en détail ont déjà incorporé cette taxe.

• (1130)

Est-ce que le député a pensé à cela? Est-ce que le Nouveau parti démocratique pourrait nous donner son appui, au lieu de rouspéter sans cesse sans aucun motif raisonnable?

M. Riis: Monsieur le Président, le député est de bien méchante humeur aujourd'hui. Je dois admettre que je n'ai pas saisi toutes les nuances de sa question. Il a bien dit, je l'ai entendu, que la taxe de vente fédérale était dégressive. Je m'étonne qu'un député qui se dit tellement soucieux de reprise économique défende une taxe dont il dit lui-même qu'elle est dégressive. Il admet donc qu'elle va pénaliser surtout les personnes à bas revenus. C'est-à-dire les Canadiens pauvres. Quelle raison peut bien pousser un gouvernement progressiste-conservateur à adopter une pareille taxe? Cela me dépasse.

Cependant, comme je l'ai déjà dit, nous sommes heureux que le projet de loi comporte des allègements sur le carburant diesel. Je ne me souviens pas d'une semaine, depuis deux ans, au cours de laquelle un représentant du Nouveau parti démocratique n'a pas plaidé la cause des forestiers, des mineurs, des pêcheurs et des agriculteurs, en demandant l'adoption de ces mesures en cette époque critique. Le gouvernement libéral avait alors dit qu'il se pencherait là-dessus et qu'il envisageait la chose. Je pense que le gouvernement reconnaît maintenant que les faillites d'agriculteurs n'ont pas cessé. Devant la situation financière de l'agriculture, de l'exploitation minière, de la pêche et de l'exploitation forestière d'un bout à l'autre du pays, le nouveau gouvernement n'avait d'autre solution que d'adopter cette mesure. Mais ce n'est sûrement pas de gaieté de cœur qu'il le fait, puisqu'il est tant préoccupé par le déficit.

Considérées ensemble, ces mesures, dont beaucoup sont extrêmement dégressives, vont aller chercher 3.1 milliards de dollars dans la poche des consommateurs surtout au cours des quatre prochaines années. Je me demande pourquoi le nouveau gouvernement n'a pas tout simplement suivi le conseil de toutes les entreprises financières éclairées, qui est d'adopter un régime équitable pour les impôts sur les sociétés. Dans son dernier rapport, le Conseil économique du Canada a affirmé que la croissance énorme des concessions fiscales accordées aux entreprises au cours de la seule décennie 1970 a eu un résultat douteux. On estime que le gouvernement va dépenser aux environs de 18 milliards de dollars en subventions qu'il va verser au secteur privé et en exemptions fiscales qu'il lui consentira cette année. Or, ces taxes dégressives rapporteront à ce dernier 3.1 milliards pendant quatre ans. Le directeur de la Banque de Montréal avouait dernièrement que le secteur privé croule littéralement sous les faveurs fiscales. Il aurait voulu avertir le gouvernement de mettre un terme à cette absurdité mais, c'était difficile bien sûr, vu qu'il compte tellement d'amis dans le parti conservateur.